

Numéro de la délibération	Intitulé	Statut
108-23	Dossiers Perche Ambition	Adoptée
109-23	Tarif location Espace « La Taverne »	Adoptée
110-23	Décision Modificative Budget Bâtiments d'activités DM3	Adoptée
111-23	Décision Modificative Budget Pôle tertiaire DM2	Adoptée
112-23	Décision Modificative Budget Maison de santé DM 2	Adoptée
113-23	Décision Modificative Budget SPANC DM2	Adoptée
114-23	Décision Modificative Budget Transports scolaires DM1	Adoptée
115-23	Décision Modificative Budget Mobilité DM1	Adoptée
116-23	Décision Modificative Budget Produits Terres de Perche DM1	Adoptée
117-23	Décision Modificative Budget ZA La Loupe DM1	Adoptée
118-23	Décision Modificative Budget Principal DM3	Adoptée
119-23	Convention SDIS agent pompier bénévole	Adoptée

Le Président  
Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°108-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

#### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

#### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

#### Objet : Demandes de subventions Perche Ambition

Plusieurs dossiers sont présentés :

##### **Pauline Faria – Odécoration – Matériel – La Loupe**

Madame Faria souhaite créer son entreprise de décoration et design d'intérieur, pour cela elle sollicite une subvention afin d'acquérir le matériel nécessaire au lancement de l'activité.

Projet : Création et Matériel

Investissement global : 2 164.70 €/HT

Subvention proposée : 649.41 €

##### **Peter Flaunet – SCI Lighting up – Construction bâtiment de stockage de matériel – La Croix du Perche**

M. Flaunet souhaite construire un bâtiment de stockage de la société d'évènementiel Pi Concept sur la zone d'activité de Thiron Gardais (218 m<sup>2</sup>)

Projet : Construction (Perche Ambition Immobilier)

Investissement global : 290 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

**Peter Flaunet – Pi Concept – Achat de matériel – La Croix du Perche**

M. Flaunet dirige une entreprise d'événementiel, il souhaite acquérir du matériel acoustique (enceintes et contrôleur de son)

Projet : Achat de matériel acoustique

Investissement global : 26 957 €

Subvention proposée : 3 000 €

***Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de ces subventions au titre de Perche Ambition et Perche Ambition Immobilier.***

**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°108-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

#### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

#### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

#### Objet : Demandes de subventions Perche Ambition

Plusieurs dossiers sont présentés :

##### **Pauline Faria – Odécoration – Matériel – La Loupe**

Madame Faria souhaite créer son entreprise de décoration et design d'intérieur, pour cela elle sollicite une subvention afin d'acquérir le matériel nécessaire au lancement de l'activité.

Projet : Création et Matériel

Investissement global : 2 164.70 €/HT

Subvention proposée : 649.41 €

##### **Peter Flaunet – SCI Lighting up – Construction bâtiment de stockage de matériel – La Croix du Perche**

M. Flaunet souhaite construire un bâtiment de stockage de la société d'événementiel Pi Concept sur la zone d'activité de Thiron Gardais (218 m<sup>2</sup>)

Projet : Construction (Perche Ambition Immobilier)

Investissement global : 290 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

**Peter Flaunet – Pi Concept – Achat de matériel – La Croix du Perche**

M. Flaunet dirige une entreprise d'événementiel, il souhaite acquérir du matériel acoustique (enceintes et contrôleur de son)

Projet : Achat de matériel acoustique

Investissement global : 26 957 €

Subvention proposée : 3 000 €

***Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de ces subventions au titre de Perche Ambition et Perche Ambition Immobilier.***

**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-108-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

## DELIBERATION N°109-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

### Objet : Pôle tertiaire La Loupe : Conditions de location d'un local d'activité 18 rue de la gare à La Loupe

Une demande de location de la Taverne a été adressée à la CDC pour y faire un espace de coworking.

Une proposition de mise en place d'un loyer évolutif a été faite :

- 300 € HT pendant les 6 premiers mois
- 400 € HT après 6 mois
- 500 € HT au bout d'un an.

Les charges mensuelles ont été évaluées à 150 € HT, elles pourront être ajustées en fonction des consommations.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Président à signer un bail correspondant à ces éléments.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-109-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°110-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

**Etaient présents** :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

**Pouvoirs** :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

**Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « bâtiments d'activités » DM3**

Il est proposé au Conseil la DM3 suivante :

Elle consiste à augmenter les crédits d'amortissements sur les immobilisations réalisées en 2023, notamment l'acquisition de l'hôtel d'entreprises des Grands Prés (D042/R040) et de prévoir les crédits de restitution de dépôt de garantie à un locataire (D16).

FONCTIONNEMENT

	BP 2023	DM1	DM2	DM3	Credits 2023 (BP + MAR + DM)		BP 2023	DM1	DM2	DM3	Credits 2023 (BP + MAR + DM)
011 Charges à caractère général	50 000,00				50 000,00	011 Atténuations de charges					0,00
012 Charges de personnel et assimilées					0,00	02 Produits des services du domaine et ventes					0,00
65 Autres charges de gestion courante			7 920,00		7 920,00	73 Impôts et taxes					0,00
66 Charges financières	12 741,77	567,67			13 309,44	75 Autres produits de gestion (subv. ill.)			0,00		0,00
67 Charges exceptionnelles					0,00	75 Autres produits de gestion (autres)	155 000,00				155 000,00
68 Dotations, subventions et autorisations	65 309,61	-16 539,13	-7 920,00		43 940,68	77 Produits exceptionnels					0,00
014 Atteintes aux produits					0,00	002 Résultat de fonctionnement courant	56 214,25				56 214,25
012 Dépenses imputées (fonctionnement)					0,00	041 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 651,00				26 651,00
043 Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 018,61			31 750,00	86 768,61	78 Reprises sur amortissements et provisions					0,00
013 Virements de la section d'investissement	51 705,06	15 971,46		-31 750,00	35 926,52						0,00
<b>Total</b>	<b>217 869,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>217 869,25</b>	<b>Total</b>	<b>217 869,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>217 869,25</b>

INVESTISSEMENT

	BP 2023	DM1	DM2	DM3	Credits 2023 (BP + MAR + DM)		BP 2023	DM1	DM2	DM3	Credits 2023 (BP + MAR + DM)
13 - Subventions d'investissement					0,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	194 347,60				194 347,60
20 Immobilisations incorporelles					0,00	13 Subventions d'investissement	185 000,00				185 000,00
204 Subventions d'équipement versées					0,00	16 Emprunts et dettes assimilées	90 000,00				90 000,00
21 Immobilisations corporelles	405 000,00		-2 176,85		1 352 823,15	024 Produits de cessions	125 000,00				125 000,00
23 Immobilisations en cours					0,00	458227 TRAVAUX VOIES					0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	75 072,67	15 971,46	2 176,85		93 220,98	27 Autres immobilisations financières					0,00
27 Autres immobilisations financières					0,00	458228 TRAVAUX VOIES					0,00
458228 TRAVAUX VOIES					0,00	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 018,61			31 750,00	86 768,61
010 Dépenses imputées (investissement)					0,00	021 Virements de la section de fonctionnement	51 705,06	15 971,46		-31 750,00	35 926,52
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					0,00	001 Solde d'exécution de la section d'investissement	755 652,40				755 652,40
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 651,00				26 651,00	<b>Total</b>	<b>1 436 713,07</b>	<b>15 971,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 472 684,53</b>
<b>Total</b>	<b>1 096 723,67</b>	<b>15 971,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 472 684,53</b>						

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.

Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-110-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°111-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

**Etaient présents :**

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

**Pouvoirs :**

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

**Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « pôle tertiaire »DM2**

Il est proposé au Conseil la DM2 suivante :

Elle consiste à prévoir les crédits de restitution de dépôt de garantie à un locataire (D16).

**FONCTIONNEMENT**

	BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 - (BP+RAR)		BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 - (BP+RAR)
011 - Charges à caractère général	26 034,84			26 034,84	013 - Atténuations de charges				0,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00			5 000,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes				0,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00			10,00	73 - Impôts et taxes				0,00
66 - Charges financières	7 244,64			7 244,64	75 - Autres produits de gestion (subv BG)	0,00			0,00
67 - Charges exceptionnelles				0,00	75 - Autres produits de gestion (loyers)	85 000,00			85 000,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	11 375,00			11 375,00	77 - Produits exceptionnels				0,00
014 - Atténuations de produits				0,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	41 148,44			41 148,44
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)				0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 376,00			30 376,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 967,19			86 967,19					0,00
023 - Virement à la section d'investissement	19 892,77			19 892,77					0,00
<b>Total</b>	<b>156 524,44</b>			<b>156 524,44</b>	<b>Total</b>	<b>156 524,44</b>			<b>156 524,44</b>

**INVESTISSEMENT**

	BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 - (BP+RAR)		BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 - (BP+RAR)
20 - Immobilisations incorporelles				0,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 693,17			8 693,17
204 - Subventions d'équipement versées				0,00	13 - Subventions d'investissement				0,00
21 - Immobilisations corporelles	10 000,00	-375,00		9 625,00	16 - Emprunts et dettes assimilées			1 300,00	1 300,00
23 - Immobilisations en cours				0,00	024 - Produits de cessions				0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	66 483,96	375,00	1 300,00	68 158,96	458217 - TRAVAUX VOIRIES				0,00
27 - Autres immobilisations financières				0,00	27 - Autres immobilisations financières				0,00
458118 - TRAVAUX VOIRIES				0,00	458218 - TRAVAUX VOIRIES				0,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)				0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 967,19			86 967,19
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 693,17			8 693,17	021 - Virement de la section de fonctionnement	19 892,77			19 892,77
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 376,00			30 376,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				0,00
<b>Total</b>	<b>115 951,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 300,00</b>	<b>116 851,13</b>	<b>Total</b>	<b>115 951,13</b>	<b>0,00</b>	<b>1 300,00</b>	<b>116 851,13</b>

*Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-111-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°112-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

**Etaient présents :**

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

**Pouvoirs :**

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

**Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « maison de santé » DM2**

Il est proposé au Conseil la DM2 suivante :

Elle consiste à prévoir les crédits de perception / restitution de dépôts de garantie aux locataires (D16/R16), de réalisation de travaux supplémentaires dans les locaux avant remise en location de cabinets (D21), et à augmenter les crédits relatifs aux amortissements et sorties d'actif de l'année 2023. Elle s'équilibre par une diminution du poste des charges à caractère général (D011).

	BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)		BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)
011 - Charges à caractère général	67 000,00		-1 130,80	65 869,20	013 - Atténuations de charges				0,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 500,00			13 500,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes				0,00
65 - Autres charges de gestion courante				0,00	73 - Impôts et taxes				0,00
66 - Charges financières	8 549,32			8 549,32	75 - Autres produits de gestion (subv BG)	59 928,31			59 928,31
67 - Charges exceptionnelles				0,00	75 - Autres produits de gestion (loyers)	64 999,99			64 999,99
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions				0,00	77 - Produits exceptionnels	0,00			0,00
014 - Atténuations de produits				0,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	16 235,54			16 235,54
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)				0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 859,00			13 859,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 014,63		4 150,00	49 164,63				0,00	
023 - Virement à la section d'investissement	20 958,89		-3 019,20	17 939,69				0,00	
<b>Total</b>	<b>155 022,84</b>		<b>0,00</b>	<b>155 022,84</b>	<b>Total</b>	<b>155 022,84</b>			<b>155 022,84</b>

**INVESTISSEMENT**

	BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)		BP 2023	DM1	DM2	Crédits 2023 (BP + RAR + DM)
20 - Immobilisations incorporelles				0,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	21 925,74			21 925,74
204 - Subventions d'équipement versées				0,00	13 - Subventions d'investissement				0,00
21 - Immobilisations corporelles	4 500,00	-856,00	2 200,00	5 844,00	16 - Emprunts et dettes assimilées		1 922,00		1 922,00
23 - Immobilisations en cours				0,00	024 - Produits de cessions				0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	47 614,52	856,00	852,80	49 323,32	458217 - TRAVAUX VOIRIES				0,00
27 - Autres immobilisations financières				0,00	27 - Autres immobilisations financières				0,00
458118 - TRAVAUX VOIRIES				0,00	458218 - TRAVAUX VOIRIES				0,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)				0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 014,63		4 150,00	49 164,63
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	21 925,74			21 925,74	021 - Virement de la section de fonctionnement	20 958,89		-3 019,20	17 939,69
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 859,00			13 859,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				0,00
<b>Total</b>	<b>87 899,26</b>	<b>0,00</b>	<b>3 052,80</b>	<b>90 952,06</b>	<b>Total</b>	<b>87 899,26</b>		<b>3 052,80</b>	<b>90 952,06</b>

*Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.*

**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-112-23-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°113-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

**Etaient présents :**

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

**Pouvoirs :**

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

**Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « SPANC » DM2**

Il est proposé au Conseil la DM2 suivante :

Elle consiste à augmenter les crédits d'amortissements sur les immobilisations réalisées en 2023.

**FUNCTIONNEMENT**

	BP 2023	DM1	DM2	Credits 2023 - BP+RAR+DM)		BP 2023	DM1	DM2	Credits 2023 - BP+RAR+DM)
011 - Charges à caractère général	12 618,00			12 618,00	013 - Atténuations de charges				0,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	95 000,00			95 000,00	70 - Produits des services du domaine et ventes	95 520,00			95 520,00
65 - Autres charges de gestion courante	878,87	1 104,40		1 983,27	73 - Impôts et taxes				0,00
66 - Charges financières				0,00	74 - Dotations, subventions et participations				0,00
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00			20 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	2 500,00	1 104,40		3 604,40
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	55 068,72			55 068,72	77 - Produits exceptionnels	58 250,00			58 250,00
014 - Atténuations de produits				0,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	48 309,11			48 309,11
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	9 500,00			9 500,00	004 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 273,00			6 273,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 932,00		1 300,00	11 232,00					0,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 854,52		-1 300,00	4 554,52					0,00
<b>Total</b>	<b>208 852,11</b>	<b>1 104,40</b>	<b>0,00</b>	<b>209 956,51</b>	<b>Total</b>	<b>208 852,11</b>	<b>1 104,40</b>		<b>209 956,51</b>

**INVESTISSEMENT**

	BP 2023	DM1	DM2	Credits 2023 - BP+RAR+DM)		BP 2023	DM1	DM2	Credits 2023 - BP+RAR+DM)
20 - Immobilisations incorporelles				0,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 500,00			5 500,00
204 - Subventions d'équipement versées				0,00	13 - Subventions d'investissement	3 000,00			3 000,00
21 - Immobilisations corporelles	35 000,00			35 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilées				0,00
23 - Immobilisations en cours				0,00	004 - Produits de cessions				0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées				0,00					0,00
27 - Autres immobilisations financières				0,00	27 - Autres immobilisations financières				0,00
45 - Opération pour compte de tiers				0,00	45 - Opération pour compte de tiers				0,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)				0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 932,00		1 300,00	11 232,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				0,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	5 854,52		-1 300,00	4 554,52
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 273,00			6 273,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	16 986,48			16 986,48
<b>Total</b>	<b>41 273,00</b>			<b>41 273,00</b>	<b>Total</b>	<b>41 273,00</b>		<b>0,00</b>	<b>41 273,00</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.**

**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-113-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°114-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

**Etaient présents :**

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

**Pouvoirs :**

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

**Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « Transports scolaires » DM1**

Il est proposé au Conseil la DM1 suivante :  
Elle consiste à augmenter les crédits d'amortissements sur les immobilisations réalisées en 2023.

**FUNCTIONNEMENT**

	BP 2023	DM1	Crédits 2023 - (BP+RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 - (BP+RAR)
011 - Charges à caractère général	301 075,00	-95,00	300 980,00	013 - Atténuations de charges			0,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	141 200,00		141 200,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes	3 213,00		3 213,00
65 - Autres charges de gestion courante			0,00	73 - Impôts et taxes			0,00
66 - Charges financières			0,00	74 - Dotations, subventions et participations	96 500,00		96 500,00
67 - Charges exceptionnelles			0,00	75 - Autres produits de gestion (subv BG)	288 819,46		288 819,46
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions			0,00	75 - Autres produits de gestion (redevances)	38 000,00		38 000,00
014 - Atténuations de produits			0,00	77 - Produits exceptionnels	0,00		0,00
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	20 105,64		20 105,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 363,10	95,00	4 458,10	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00
023 - Virement à la section d'investissement			0,00				0,00
<b>Total</b>	<b>446 638,10</b>	<b>0,00</b>	<b>446 638,10</b>	<b>Total</b>	<b>446 638,10</b>		<b>446 638,10</b>

**INVESTISSEMENT**

	BP 2023	DM1	Crédits 2023 - (BP+RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 - (BP+RAR)
20 - Immobilisations incorporelles			0,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	57 600,00	-95,00	57 505,00
204 - Subventions d'équipement versées			0,00	13 - Subventions d'investissement	115 000,00		115 000,00
21 - Immobilisations corporelles	355 963,10		355 963,10	16 - Emprunts et dettes assimilées	179 000,00		179 000,00
23 - Immobilisations en cours			0,00	024 - Produits de cessions			0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées			0,00	458217 - TRAVAUX VOIRIES			0,00
27 - Autres immobilisations financières			0,00	27 - Autres immobilisations financières			0,00
458118 - TRAVAUX VOIRIES			0,00	1068 -	3 236,90		3 236,90
020 - Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 363,10	95,00	4 458,10
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement rapo	3 236,90		3 236,90	021 - Virement de la section de fonctionnement			0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0,00
<b>Total</b>	<b>359 200,00</b>		<b>359 200,00</b>	<b>Total</b>	<b>359 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>359 200,00</b>

*Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.*

**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-114-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°115-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

#### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

#### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « Transport à la personne - mobilité » DM1

Il est proposé au Conseil la DM1 suivante :

Elle consiste à augmenter les crédits au D011 (prestations de transport de personnes). Elle s'équilibre par l'augmentation des subventions LEADER à percevoir (R74).

**EXPLOITATION**

	BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)
011 - Charges à caractère général	18 300,00	6 000,00	24 300,00	013 - Atténuations de charges			0,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés			0,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes	1 500,00		1 500,00
65 - Autres charges de gestion courante			0,00	73 - Impôts et taxes			0,00
66 - Charges financières			0,00	74 - Dotations, subventions et participations	18 892,00	6 000,00	24 892,00
67 - Charges exceptionnelles			0,00	75 - Autres produits de gestion courante			0,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions			0,00	77 - Produits exceptionnels	6 038,51		6 038,51
D002 - Résultat de fonctionnement reporté	7 630,51		7 630,51	002 - Résultat de fonctionnement reporté			0,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00				0,00
023 - Virement à la section d'investissement			0,00				0,00
<b>Total</b>	<b>25 930,51</b>	<b>6 000,00</b>	<b>31 930,51</b>	<b>Total</b>	<b>25 930,51</b>	<b>6 000,00</b>	<b>31 930,51</b>

**INVESTISSEMENT**

	BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)
10 - Dotations			0,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves			0,00
20 - Immobilisations incorporelles			0,00	13 - Subventions d'investissement			0,00
204 - Subventions d'équipement versées			0,00	16 - Emprunts et dettes assimilées			0,00
21 - Immobilisations corporelles			0,00	024 - Produits de cessions			0,00
23 - Immobilisations en cours			0,00	458217 - TRAVAUX VOIRIES			0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	15 000,00		15 000,00	27 - Autres immobilisations financières			0,00
27 - Autres immobilisations financières			0,00	458218 - TRAVAUX VOIRIES			0,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)			0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0,00	021 - Virement de la section de fonctionnement			0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	15 000,00		15 000,00
<b>Total</b>	<b>15 000,00</b>		<b>15 000,00</b>	<b>Total</b>	<b>15 000,00</b>		<b>15 000,00</b>

*Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-115-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

## DELIBERATION N°116-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

### Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « Produits Terres de Perche » DM1

Il est proposé au Conseil la DM1 suivante :

Elle comprend une augmentation des crédits au D012 (Charges de personnel) et une réduction au D011 (Charges à caractère général), ainsi qu'un virement de crédit entre chapitres de dépenses d'investissement (D20/D21/D23). Enfin, elle intègre les crédits d'amortissements sur les immobilisations réalisées en 2023 et subventions liées.

**EXPLOITATION**

	BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)
011 - Charges à caractère général	94 000,00	-5 900,00	28 700,00	013 - Atténuations de charges			0,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	88 000,00	5 000,00	93 000,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes	117 000,00		117 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	500,00		500,00	73 - Impôts et taxes			0,00
66 - Charges financières	1 000,00		1 000,00	74 - Dotations, subventions et participations			0,00
67 - Charges exceptionnelles			0,00	75 - Autres produits de gestion (subv.BG)	23 192,30		23 192,30
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions			0,00	77 - Produits exceptionnels			0,00
Stock initial	5 000,00		5 000,00	Stock final	5 000,00		5 000,00
0002 - Résultat de fonctionnement reporté	23 315,16		23 315,16	002 - Résultat de fonctionnement reporté			0,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 792,57	8 200,00	27 992,57
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 169,71	8 500,00	15 669,71				0,00
023 - Virement à la section d'investissement	6 000,00		6 000,00				0,00
<b>Total</b>	<b>164 984,87</b>	<b>8 200,00</b>	<b>173 184,87</b>	<b>Total</b>	<b>164 984,87</b>	<b>8 200,00</b>	<b>173 184,87</b>

**INVESTISSEMENT**

	BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + DM + RAR)
10 - Dotations	50 000,00		60 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves			0,00
20 - Immobilisations incorporelles		655,00	10 505,00	13 - Subventions d'investissement	51 009,00		176 009,00
204 - Subventions d'équipement versées			0,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	82 200,00		82 200,00
21 - Immobilisations corporelles	93 173,77	24 645,00	173 374,00	024 - Produits de cessions			0,00
23 - Immobilisations en cours	46 853,61	-25 000,00	21 853,61	458217 - TRAVAUX VOIRIES			0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 000,00		6 000,00	27 - Autres immobilisations financières			0,00
27 - Autres immobilisations financières			0,00	458218 - TRAVAUX VOIRIES			0,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)			0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 169,71	8 500,00	15 669,71
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	6 000,00		6 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 792,57	8 200,00	27 992,57	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	19 846,47		19 846,47
<b>Total</b>	<b>195 835,95</b>	<b>8 500,00</b>	<b>299 725,18</b>	<b>Total</b>	<b>166 725,18</b>	<b>8 500,00</b>	<b>299 725,18</b>

*Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.*

**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-116-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°117-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

#### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOIGNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

#### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget annexe « ZA La Loupe » DM1

*Il s'agit d'un Budget annexe fusionné en 2017 comprenant des opérations distinctes :*

- ZA de la Ceresaie : opération classique pour la CdC (acquisition / aménagement / commercialisation)
- ZA des Grands Prés existante : travaux d'aménagement / assainissement menés par la CdC dans les années 2010 sur une ZA ancienne avec terrains déjà commercialisés
- Extension ZA des Grands Prés : premières dépenses (acquisition du foncier, et études d'aménagement).

*Clôture des opérations achevées :*

A l'issue d'une opération d'aménagement, lorsque tous les lots aménagés sont vendus, il est nécessaire de clore l'opération sur le plan comptable. Il est donc nécessaire de réaliser cette opération de clôture pour la partie ZA de la Ceresaie et ZA des Grands Prés existante.

Cela permet de donner de la lisibilité à l'ensemble des opérations, établir un bilan financier par opération, de les clore en équilibre, et que le budget annexe ne comprenne plus que l'opération d'aménagement en cours pour l'extension de la ZA des Grands Prés.

Aussi, après clôture des opérations achevées, il apparaît un excédent comptable de fonctionnement de 95 763,55 €. Cet excédent doit être reversé au budget principal de la CdC.

**Financement de la partie « extension ZA Grands Prés » :**

Les règles comptables prévoient que :

Le bilan financier de l'opération qui intègre les subventions perçues (subventions extérieures ou subventions versées par le Budget principal) ne peut être réalisé qu'à l'issue de l'opération.

En cours d'opération, dans l'attente de la commercialisation des lots, le préfinancement des charges d'acquisition et d'aménagement ne peut être réalisé que par **un emprunt ou une dotation d'investissement versée par le budget principal, progressivement remboursée au budget principal au fur et à mesure de la commercialisation des lots**. Les subventions perçues doivent être indépendantes du coût de revient d'une opération, et elles ne peuvent pas être décomptées de ce besoin de préfinancement, et n'impactent le bilan de l'opération qu'à son issue.

En l'occurrence, ce besoin s'élève pour 2023 à 196 082,85 €.

Le projet de Décision Modificative suivant intègre alors :

- **Le reversement au budget principal de l'excédent constaté à l'issue des opérations achevées pour 95 773,55 € (D65).**
- **L'ajustement des crédits selon les dépenses et recettes effectivement réalisées en 2023 (D011, D66, R74, R16) pour déterminer l'état du stock et les besoins de préfinancements de 2023**
- **Les écritures d'annulation de stock initial (D042/R040)**
- **La constatation du stock final à fin 2023 des ZA (D040/R042) : 766 837,64 € pour les ZA achevées, 280 656,06 € pour la ZA Grands Prés**
- **Le besoin de préfinancement 2023 par le budget principal qui en résultera (dotation à verser) au R16 : 196 082,85 €.**
- **Cette DM présente un excédent de fonctionnement de 61 625,50 €.**

FONCTIONNEMENT							
	BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + RAR)
011 - Charges à caractère général	1 170 000,00	-1 160 062,02	9 937,98	013 - Atténuations de charges			0,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés			0,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes	6 996,00		6 996,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00	95 763,55	95 773,55	73 - Impôts et taxes			0,00
66 - Charges financières	18 778,66	-15 000,00	3 778,66	74 - Dotations, subventions et participations	450 000,00	-450 000,00	0,00
67 - Charges exceptionnelles			0,00	75 - Autres produits de gestion courante			0,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions			0,00	77 - Produits exceptionnels			0,00
014 - Atténuations de produits			0,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	678 741,46		678 741,46
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 170 000,00	-122 506,30	1 047 493,70
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 116 948,80	445 166,67	1 562 115,47	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		3 778,66	3 778,66
023 - Virement à la section d'investissement			0,00				0,00
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		3 778,66	3 778,66	<b>Total</b>	<b>2 305 737,46</b>	<b>-568 727,64</b>	<b>1 737 009,82</b>
<b>Total</b>	<b>2 305 737,46</b>	<b>-630 353,14</b>	<b>1 675 384,32</b>				

INVESTISSEMENT							
	BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + RAR)		BP 2023	DM1	Crédits 2023 (BP + RAR)
20 - Immobilisations incorporelles			0,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves			0,00
204 - Subventions d'équipement versées			0,00	13 - Subventions d'investissement			0,00
21 - Immobilisations corporelles			0,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	763 755,82	-567 672,97	196 082,85
23 - Immobilisations en cours			0,00	024 - Produits de cessions			0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 071,10		29 071,10	458217 - TRAVAUX VOIRIES			0,00
27 - Autres immobilisations financières			0,00	27 - Autres immobilisations financières			0,00
458118 - TRAVAUX VOIRIES			0,00	458218 - TRAVAUX VOIRIES			0,00
020 - Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 116 948,80	445 166,67	1 562 115,47
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	681 633,52		681 633,52	021 - Virament de la section de fonctionnement			0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 170 000,00	-122 506,30	1 047 493,70	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0,00
<b>Total</b>	<b>1 880 704,62</b>	<b>-122 506,30</b>	<b>1 758 198,32</b>	<b>Total</b>	<b>1 880 704,62</b>	<b>-122 506,30</b>	<b>1 758 198,32</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-117-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

### DELIBERATION N°118-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

#### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

#### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

#### Objet : Budget 2023 : Décisions modificatives : Budget Principal DM3

Le projet de Décision Modificative intègre :

- La perception en recette de fonctionnement de l'excédent du budget annexe « ZA La Loupe » constaté à l'issue des opérations achevées : 95 774 (R75).
- A l'inverse, le versement en dépense d'investissement de la dotation de préfinancement 2023 du budget annexe ZA : 196 082 € (D16).
- les crédits d'amortissements sur les immobilisations réalisées en 2023 et subventions liées.

**FONCTIONNEMENT**

	BP 2023	DA01	DA02	DA03	Crédits 2023 (BP + DA01 + DA02 + DA03)		BP 2023	DA01	DA02	DA03	Crédits 2023 (BP + DA01 + DA02 + DA03)
011 - Dépenses à caractère général	609 389,00				609 389,00	013 - Atténuations de charges	19 000,00				19 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 083 026,75				1 083 026,75	70 - Produits des services, du domaine et ventes	549 326,00				549 326,00
05 - Autres charges de gestion courante	3 151 646,95				3 151 646,95	73 - Impôts et taxes	2 097 989,13				2 097 989,13
					0,00	731 - Fiscalité locale	3 300 448,97				3 300 448,97
66 - Charges financières	12 780,46				12 780,46	74 - Dotations, subventions et participations	1 053 505,00				1 053 505,00
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00				2 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	35 400,00		95 774,00		129 174,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	985 446,51			-100 308,86	885 137,66	77 - Produits exceptionnels	3 000,00				3 000,00
014 - Atténuations de produits	2 013 725,70				2 013 725,70	002 - Résultat de fonctionnement reporté	956 375,40				956 375,40
022 - Dépenses imputées (fonctionnement)					0,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 254,18		1 000,00		17 254,18
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 71 496,11			3 500,00	1 74 996,11					0,00	
023 - Versements à la section d'investissement				190 582,85	190 582,85					0,00	
<b>Total</b>	<b>8 029 495,51</b>			<b>96 779,00</b>	<b>8 126 274,51</b>	<b>Total</b>	<b>8 029 495,51</b>		<b>95 774,00</b>		<b>8 125 269,51</b>
<b>Total DIF</b>					<b>6 872 550,86</b>						<b>7 152 629,23</b>
<b>Total RRF</b>											
<b>CAF Brute</b>					<b>280 088,24</b>						
<b>CAF Nettes</b>					<b>190 280,48</b>						

**INVESTISSEMENT**

	BP 2023	DA01	DA02	DA03	Crédits 2023 (BP + DA01 + DA02 + DA03)		BP 2023	DA01	DA02	DA03	Crédits 2023 (BP + DA01 + DA02 + DA03)
20 - Immobilisations incorporelles	18 000,00				18 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00				60 000,00
206 - Subventions d'équipement versées	13 000,00				13 000,00	13 - Subventions d'investissement	93 071,74				93 071,74
21 - Immobilisations corporelles	277 588,34		-7 359,00		270 229,34	16 - Emprunts et dettes assimilées					0,00
23 - Immobilisations en cours	300 235,22				300 235,22	024 - Produits de cessions	283 000,00				283 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	89 698,79				89 698,79	458217 - TRAVAUX MOUVRES					0,00
27 - Autres immobilisations financières				190 082,85	190 082,85	27 - Autres immobilisations financières					0,00
65 - Opérations pour compte de tiers		2 568 309,49			2 568 309,49	45 - Opérations pour compte de tiers		2 568 309,49			2 568 309,49
020 - Dépenses imputées (investissement)					0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 498,11			3 500,00	174 998,11
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					0,00	021 - Versement de la section de fonctionnement					0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 254,96			1 000,00	37 254,96	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	171 584,61				171 584,61
13 - Subventions			7 359,00		7 359,00	23 - Immobilisations				190 582,85	190 582,85
<b>Total</b>	<b>713 775,31</b>	<b>2 568 309,49</b>	<b>0,00</b>	<b>190 082,85</b>	<b>3 562 257,65</b>	<b>Total</b>	<b>890 254,60</b>	<b>2 568 309,49</b>	<b>190 582,85</b>	<b>1 149 716,94</b>	

*Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-118-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



**Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD**



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRES DE PERCHE  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 LA LOUPE

Nombre de membres :  
- en exercice : 41  
- présents ou représentés : 39  
- Vote : 39 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire

## DELIBERATION N°119-23

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze décembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis, à 18h30 au Château de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

### Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOJNI Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, Mme AVELINE Carole, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. DOGIMONT André, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. FOUCAULT François, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, Mme DESSE Nelly, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. ROY Florent, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

### Pouvoirs :

M. Dominique Vallée donne pouvoir à M. DOGIMONT André  
Mme Dominique WAGNER donne pouvoir à M. Bruno JEROME  
M. Michel BIZARD donne pouvoir à Mme Nelly DESSE  
Mme Monique HERVET donne pouvoir à M. René ROUSSELLE  
M. Victor PROVOT donne pouvoir à M. Florent ROY

### Objet : Convention avec le SDIS pour mise à disposition agent, pompier bénévole

Suite à une première expérimentation menée à l'été 2023, il est proposé au Conseil la signature d'une convention avec le SDIS déterminant les modalités de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire du SDIS28, employé par ailleurs au sein des services de la CdC (poste de jardinier à Thiron-Gardais). Ce dispositif est encadré par la Loi.

En fonction des contraintes de saisonnalité liées à ce poste, les conditions pourraient être les suivantes :

- Période allant du 1er juin au 31 août : nombre maximal de 20 interventions faisant l'objet de récupérations d'heures sur des créneaux déterminés par l'employeur spécifiquement sur les mois de mars, avril, mai, juin et septembre.
- Période allant du 1er novembre à la fin février : interventions maximales de 2 jours par mois (indemnisées selon les tarifs en vigueur, en l'occurrence 8,61 € / heure).
- Aucune intervention au cours des mois de mars, avril, mai, juin et septembre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve ces conditions et autorise le Président à signer la convention correspondante avec le SDIS28.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200070167-20231212-119-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifiée conforme  
Le Président, Eric GERARD

